



FICHE D'INSCRIPTION

STAGES 2016-2017

Page à retourner

STAGES DEMI-PENSION

Fiche d'inscription à retourner directement dans votre centre (voir au verso)

STAGES PENSION COMPLETE

Fiche d'inscription à retourner à l'adresse suivante

Paris Saint-Germain Academy – France - 159, rue de la République - 92 800 Puteaux

Tél : 01 84 02 00 48 - Fax : 01 74 70 45 61 - Julien.bacinello@urbansoccer.fr

STAGIAIRE

Nom : Date de naissance :

Prénom : Nationalité :

Sexe : Poste du joueur :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél. port. 1 : __/__/__/__/__ Tél. port. 2 : __/__/__/__/__

E-mail 1 : E-mail 2 :

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence (si différente) :

TAILLE EQUIPEMENT

☐ **XS Boy** (5-6 ans - Entre 122 et 128 cm)

☐ **S Boy** (7-8 ans - Entre 128 et 137 cm)

☐ **M Boy** (9-10 ans - Entre 137 et 147cm)

☐ **L Boy** (11-12 ans - Entre 147 et 158cm)

☐ **XL Boy** (13ans - Entre 158 et 170 cm)

☐ **S Men** (14ans - Entre 170 et 175 cm)

☐ **M Men** (15-16ans - Entre 175 et 182 cm)

☐ **L Men** (17 ans - Entre 182 et 190 cm)

RESTRICTIONS ALIMENTAIRES

☐ Aucune ☐ Végétarien ☐ Sans porc ☐ Sans sucre ☐ Sans sel

☐ Allergies :

RÉDUCTION de 50€ si vous êtes

☐ Ancien stagiaire de moins de 9 mois

☐ Inscrit à l'Ecole de Foot **PSG Academy 2016/2017**

☐ Frères et /ou sœurs inscrits

* Les différentes remises ne sont pas cumulables entre elles.

ASSURANCE ANNULATION

☐ Je souscris à l'assurance annulation : **+ 30€ (+90€ pour session internationale - modalités d'annulations précisées dans les conditions générales).**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

☐ Je déclare avoir lu et accepte les conditions générales de ventes (document fourni séparément).

☐ En cas d'injoignabilité, j'autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.

☐ Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un de leur véhicule cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité.

PIECES A FOURNIR

☐ Photocopie pièce d'identité ☐ Certificat médical daté de moins de 3 mois remis au plus tard le 1er jour du stage

☐ Règlement dans sa totalité ☐ Photocopie des vaccinations à jour et fiche sanitaire pour la pension complète

Signature obligatoire **du représentant légal** précédée de la mention "lu et approuvé"

Fait à

Le ... / ... / ...



FICHE D'INSCRIPTION

STAGES 2016-2017

Page à retourner

STAGES DEMI-PENSION

OFFRE DE LANCEMENT - 50€ de remise pour les centres suivants :

Asnières-Gennevilliers - Marne la Vallée - Orsay - Guyancourt et Nanterre - La Défense

Choisissez la semaine de stage de votre choix :

PAQUES - 350€

- ☐ Du 3 au 7 Avril ☐ Du 10 au 14 Avril

ETE - 350€

- ☐ Du 3 au 7 Juillet
☐ Du 10 au 14 Juillet (**ou stage 4 jours à 300€**)
☐ Du 17 au 21 Juillet
☐ Du 24 au 28 Juillet (**uniquement à Puteaux**)
☐ Du 31 Juillet au 04 Aout
☐ Du 21 au 25 Aout
☐ Du 28 aout au 1er Septembre

Choisissez le centre :

- ☐ **Asnières** : 63 rue Henri Vuillemin, 92230 Gennevilliers
☐ **Evry** : 3, avenue du bois de l'Epine, 91080 Courcouronnes
☐ **Guyancourt** : Route de Troux, 78280 Guyancourt
☐ **Nanterre-La Défense** : 85 av. François Arago, 92000 Nanterre
☐ **Marne-la-Vallée** : 29, rue de la Maison rouge, 77185 Lognes
☐ **Porte d'Aubervilliers** : 111 avenue Victor Hugo, 93300 Aubervilliers
☐ **Orsay** : Rue Nicolas Appert, 91400 Orsay
☐ **Puteaux** : 159, rue de la République, 92800
☐ **Meudon** : 50, route de la Mare Adam, 92360 Meudon
☐ **Porte d'Ivry** : 14, rue Jules Vanzuppe, 94200

STAGES PENSION COMPLETE

Session traditionnelle - 5 jours - De 8 à 17 ans - Foot à 11 - **à partir de 770€**

Choisissez la semaine de stage de votre choix :

PAQUES - 820€ ☐ Du 3 au 7 Avril ☐ Du 10 au 14 Avril

LIEU DU STAGE : ☐ CREPS (8-17 ans)

ETE - 820€ ☐ Du 3 au 7 Juillet ☐ Du 10 au 14 Juillet ☐ Du 17 au 21 Juillet ☐ Du 24 au 28 Juillet

LIEU DU STAGE : ☐ CREPS (8-12 ans) OU ☐ CAMPUS HEC (13-17 ans)

☐ Du 31 Juillet au 4 Aout ☐ Du 7 au 11 aout ☐ Du 14 au 18 Aout

LIEU DU STAGE : ☐ CREPS (8-17 ans)

OPTIONS

- ☐ **Ateliers « Spécifique Gardien »** (uniquement l'été à HEC, pour les 13-17 ans)
☐ **Arrivée Dimanche** (entre 14h et 17h) : **+100€**
☐ **Transfert** (Aéroports et gares de Paris) Aller ou retour : **+150€** ☐ Deuxième enfant sur le même transfert : **+50€**
☐ **Voyageur « UM »** (mineur non accompagné) : **+20€**

Arrivée dimanche **entre 14h et 17h** et départ Vendredi **entre 17h et 20h**

- ☐ **Cours de langues** : **+180€** ☐ Du français à l'anglais ou ☐ De l'anglais au français
(Uniquement l'été à HEC pour les 13-17 ans)

SESSIONS INTERNATIONALES

Campus HEC PARIS - 15 jours - De 13 à 17 ans - Foot à 11 - **2390€**

Choisissez la semaine de stage de votre choix :

ETE - 2390€ ☐ Du 2 au 15 Juillet ☐ Du 16 au 29 Juillet

OPTIONS

- ☐ **Ateliers « Spécifique Gardien »**
☐ **Transfert gratuit** (Aéroports et gares de Paris)
Arrivée dimanche **entre 14h et 19h** et départ Vendredi **entre 17h et 20h** ou Samedi **entre 8h et 14h**
☐ **Cours de langues inclus** (en option) : ☐ Du français à l'anglais ou ☐ De l'anglais au français



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

STAGES 2016 2017

Page à conserver

Tout dossier d'inscription doit être adressé au plus tard 15 jours avant le début du stage choisi.

Tout stage réservé doit être réglé dans sa totalité au plus tard 15 jours avant le début du stage.

A défaut, le stage sera considéré comme annulé du fait du stagiaire.

Le prix du stage comprend les activités sportives, le matériel sportif, l'encadrement, l'hébergement (pour la pension complète), la restauration ainsi que l'équipement officiel Paris Saint Germain Academy – Nike.

ANNULATION DU STAGE

DU FAIT DU STAGIAIRE

Toute annulation doit se faire par lettre recommandée.

Avant le début du stage.

En cas d'annulation sans souscription de l'assurance annulation, aucun remboursement ne pourra être effectué. Un avoir de 50% du prix du stage sera proposé à l'académicien.

Pendant le stage.

En cas d'annulation pour raison médicale (dûment justifiée par la production d'un certificat médical) et sans souscription de l'assurance annulation, le stagiaire se verra proposer un avoir au prorata des jours manqués à l'exception d'une somme de 90€ pour un stage en demi-pension et de 180€ pour un stage en pension complète (Frais de dossier et tenue Paris Saint-Germain Academy). Pour tout autre motif, aucun remboursement ou avoir ne pourra être effectué.

DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

- L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaire (20 en pension complète et 12 en demi-pension) n'est pas atteint.

Dans ce cas, l'organisateur vous en informera par écrit au plus tard 7 jours avant le début du stage.

- L'organisateur proposera au stagiaire, dans la mesure du possible, un autre stage organisé au cours de l'année 2017, que le stagiaire sera libre d'accepter. En cas de refus, l'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

L'avoir est valable pour la session suivante uniquement.

ASSURANCE ANNULATION

- Au plus tard la veille de premier jour du stage, l'académicien se verra rembourser du stage, à l'exception d'une somme de 50€ pour frais de dossier.

- Pendant le stage, l'académicien se verra rembourser au prorata des jours manqués à l'exception d'une somme de 90€ pour un stage en demi-pension et de 180€ pour un stage en pension complète (Frais de dossier et tenue Paris Saint-Germain Academy).

ASSURANCE

Dans le cas de négligence ou d'une faute de la part de la Paris Saint-Germain Academy du fait de l'organisation de l'évènement, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance «Responsabilité Civile». Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant est assuré de manière satisfaisante.

RÈGLEMENT

Le paiement dans sa totalité doit être joint au dossier d'inscription. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera malheureusement pas validée. Le règlement doit se faire par chèque et libellé à l'ordre de : «**URBANSOCCER**». Possibilité de payer en 3 fois sans frais. Renseignements sur demande.

Le règlement peut aussi se faire par virement bancaire. Dans le cadre des paiements par virement, **les éventuels frais bancaires retenus sont à la charge du participant**. L'envoi d'un avis de virement doit se faire après chaque versement.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

STAGES 2016 2017

Page à conserver

REGLEMENT INTERIEUR

- Il est indispensable de participer au stage dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi respecter les valeurs de respect et de convivialité véhiculées par la Paris Saint-Germain Academy.
- La participation du stagiaire aux activités sportives a un caractère obligatoire. Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène et de vie simples : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer.
- De plus, l'organisateur, en application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants mineurs dans ses centres, rappelle que la consommation d'alcool y est interdite et souligne également l'interdiction de fumer dans les lieux publics et sur les lieux du stage. Plus généralement, l'organisateur veille à interdire la vente et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants durant le stage. De même, le régime des sorties est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie du centre.
- Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.
- En inscrivant un enfant mineur à la Paris Saint-Germain Academy, les parents, tuteurs, représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.
- Pendant toute la durée du stage, le stagiaire est sous la surveillance permanente de l'organisateur.
- La prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute à l'arrivée le matin au lieu du rassemblement et cesse en fin de journée au même endroit (sauf départ prématuré).

ACCORDS LEGAUX

En inscrivant un participant au stage, je m'engage à accepter les mentions ci-dessous :

- Autorise l'enfant à participer au stage choisi
- Autorise l'organisateur à utiliser des images photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives susceptibles d'être utilisées dans des brochures ultérieures ou sur les sites Internet de la Paris Saint-Germain Academy, sans compensation, sans qu'une telle utilisation puisse excéder 2 ans.
- M'engage à fournir un certificat médical d'aptitudes et de non contagion à l'arrivée au centre et daté de moins de 30 jours.
- Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un de leur véhicule cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité.
- En cas d'injoignabilité, j'autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.
- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales du stage (annulation, sortie, assurance...), et s'engage à les respecter.
- Déclare avoir pris connaissance des conditions d'exclusion du stage et s'engage à les respecter.

Rappel : « Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé. »

EQUIPEMENT NÉCESSAIRE POUR CHAQUE STAGIAIRE (Hors tenue offerte)

Stage en demi-pension

👟 1 paire de crampons moulés ou stabilisés 🦵 1 paire de protège tibias 🎒 1 sac de sport 🧥 1 sweat ou 1 veste 🧦 1 pantalon de survêtement

Stage en pension complète

👟 1 paire de crampons moulés (pas de crampons alu) 🦵 1 paire de protège tibias 🧦 1 paire de tongs 🧦 1 paire de chaussures running ou training
🧥 1 pull 🧴 Le nécessaire de toilette 🧻 3 serviettes de toilette 🧥 1 vêtement de pluie 🍷 1 gourde 🧢 1 casquette



BON DE COMMANDE - NIKE STORE

STAGES 2016 2017
Page à retourner en cas de commande uniquement

Nom : Prénom :

Stage choisi : N° Téléphone :

Nom du produit	Visuel	Qté	Taille	Prix unitaire	Prix total
Maillot PSG 2016-2017 Taille enfant du XS au XL flocage du maillot PSG nom + numéro : 8€ « flocage non officiel »				70€	
Nike Mercurial Chaussures terrain synthétique Pointure du 27,5 au 38,5				55€	
Protège-tibias* Taille XS (4-8 ans), S (+8 ans) *Le coloris peut différer de la photo				17€	
Gants de gardien Taille XS, S, M				13€	
Sac small 40L x 23H x 27W / 43 litres				25€	
Ballon Taille 4 ou taille 5				15€	
Pantalon Taille enfant du XS au XL				36€	
☐ Votre commande comporte 2 articles ? Bénéficiez de 10% de remise				Réduction de €	
☐ Votre commande comporte 3 articles ? Bénéficiez de 20% de remise				Réduction de €	
☐ Votre commande comporte 4 articles ? Bénéficiez de 30% de remise				Réduction de €	
MERCI DE VOTRE COMMANDE !		MONTANT TOTAL		 €	

Mode de paiement : chèque à l'ordre d' «UrbanSoccer»

Merci de faire un chèque différent de celui destiné à la Paris Saint-Germain Academy.

*La commande et le paiement doit être réceptionné 20 jours ouvrés avant le début du stage.

Les délais de livraison seront communiqués au moment de la commande.



FICHE SANITAIRE DE LIAISON À REMPLIR POUR LA PENSION COMPLÈTE

CETTE FICHE A ETE CONCUE POUR RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS MEDICAUX QUI POURRONT ETRE UTILES PENDANT LE SEJOUR DE L'ENFANT. ELLE EVITE DE VOUS DEMUNIR DE SON CARNET DE SANTE. ELLE VOUS SERA RENDUE A LA FIN DU SEJOUR.

I. ENFANT NOM : PRENOM :
SEXE ☐ GARÇON ☐ FILLE ☐ DATE DE NAISSANCE : ____/____/____

II. VACCINATIONS (Remplir à partir du carnet de santé, du carnet ou des certificats de vaccination de l'enfant ou joindre les photocopies des pages correspondantes du carnet de santé)

Précisez s'il s'agit :	VACCINS PRATIQUES	DATES
Du DT polio		____/____/____
Du DT coq		____/____/____
Du Tétracoq		____/____/____
D'une prise polio		____/____/____
RAPPELS		____/____/____

ANTITUBERCULEUSE (BCG)	ANTIVARIOLIQUE	AUTRES VACCINS
DATES	DATES	VACCINS DATES
1 ^{er} VACCIN	VACCIN	
REVACCINATION	1 ^{er} RAPPEL	

SI L'ENFANT N'EST PAS VACCINE
POURQUOI ?

INJECTIONS DE SERUM	NATURE	DATES
.....		____/____/____
.....		____/____/____

III. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES :

RUBEOLE	VARICELLE	ANGINES	RHUMATISMES	SCARLATINE
non oui	non oui	non oui	non oui	non oui
COQUELUCHE	OTITES	ASTHME	ROUGEOLE	OREILLONS
non oui	non oui	non oui	non oui	non oui

INDIQUEZ ICI LES AUTRES DIFFICULTES DE SANTE EN PRECISANT LES DATES :
(maladies, accidents, crises convulsives, allergies, hospitalisations, opérations chirurgicales)

.....
.....
.....

IV. RECOMMANDATIONS DES PARENTS :

.....
.....
.....

ACTUELLEMENT L'ENFANT SUIV-IL UN TRAITEMENT ? ☐ non ☐ oui ☐
SI OUI, LEQUEL ?
SI L'ENFANT DOIT SUIVRE UN TRAITEMENT PENDANT SON SEJOUR, N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE L'ORDONNANCE AUX MEDICAMENTS.

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? ☐ non ☐ occasionnellement ☐ oui ☐

S'IL S'AGIT D'UNE FILLE, EST-ELLE REGLEE ? ☐ non ☐ oui ☐

V. RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : PRENOMS :
ADRESSE (pendant la période du séjour) :
.....

N° DE S.S. : N° DE TEL :
DOMICILE : BUREAU :

ADRESSE DU CENTRE PAYEUR :

Je soussigné, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature :

DATE :

PARTIE RESERVEE A L'ORGANISATEUR

LIEU DU SEJOUR :

.....
.....
.....
.....

ARRIVEE LE ____/____/____
DEPART LE ____/____/____

Cachet de l'Organisme (siège social)

